

PROCESSUS DE DIALOGUE SUR LA VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ AU SEIN DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRENEES ARIÉGEOISES

Note de synthèse sur le déroulement de l'action – mai 2018

SOMMAIRE

1. Contexte et objectifs de la démarche.....	1
2. Méthodologie et déroulement de l'action	2
3. Bilan des travaux du groupe	7
3.1. Vision de la situation actuelle du territoire	7
3.2. Définition de la biodiversité	8
3.3. Vision à long terme du territoire souhaitée par les participants	9
3.4. Identification des principaux obstacles à la concrétisation de cette perception future du territoire	9
3.5. Transformation des obstacles en objectifs et déclinaison de ces objectifs en objectifs opérationnels.....	11
3.6. Des sujets encore non discutés au terme de l'atelier 4	13
3.7. L'identification d'un plan d'actions collaboratives en faveur de la biodiversité.....	14
3.8. La rédaction de messages que les participants souhaitent communiquer au profit de ce Processus de dialogue.....	18
4. Conclusion	18

1. Contexte et objectifs de la démarche

Initiée dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité (SPVB), une étude intitulée « Articulation des politiques publiques concourant à la biodiversité : état des lieux et recherche de synergies entre les politiques publiques en faveur ou impactant la biodiversité sur le territoire du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises », a été menée en 2012 pour la DREAL de Midi-Pyrénées et le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises (SMPNR PA) (cette étude est disponible sur demande auprès du SMPNR ou de la DREAL Occitanie).

Cette étude a montré l'intérêt de privilégier la concertation et un mode partagé de gouvernance dans la mise en œuvre d'actions visant la préservation et la valorisation de la biodiversité.

Dans la suite de cette étude, et en réponse à la volonté de nombreux acteurs du territoire, le Syndicat mixte du PNR et l'Association Innovanature, avec le concours de la DREAL Occitanie, ont initié une démarche originale de concertation en mettant en œuvre un processus de dialogue visant l'émergence et la définition de solutions de valorisation de la biodiversité pyrénéenne. L'objectif de ce processus est de définir et de décider, conjointement et de manière partagée, des actions à mener dans le PNRPA en vue d'une valorisation de la biodiversité, mais aussi de traiter certains conflits liés à la grande faune sauvage. Il vise à appréhender la valorisation de la biodiversité dans le PNRPA au sein des différents domaines d'activité humaine : économiques, culturels, pédagogiques, sociaux...

2. Méthodologie et déroulement de l'action

La mise en œuvre de ce Processus de dialogue, a été confiée à Alistair J. Bath, professeur à l'Université de Newfoundland au Canada et professionnel de la résolution de conflits liés à la faune, la nature, et aux espaces protégés <https://www.mun.ca/geog/people/faculty/abath.php>

Elle s'organise à travers la tenue d'ateliers réunissant, autour d'un médiateur, des groupes d'acteurs du territoire représentant les divers intérêts en jeu.

Le médiateur a pour rôle de faciliter l'identification des questions/problèmes clés. Il aide les acteurs du territoire à mieux comprendre les nombreux points de vue des groupes en présence et à trouver des solutions vers un but commun.

Une première étape a consisté à évoquer, d'une façon générale, le contexte actuel du territoire, à explorer une vision commune et à préciser les obstacles à cette vision commune.

Une seconde étape a permis l'identification des questions clés à travailler dans une optique de valorisation partagée de la biodiversité sur le territoire.

Une troisième étape a permis d'aborder des premières solutions communes aux questions/problèmes clés ; ces solutions retenues collectivement étant défendues par tous les groupes en présence.

Chaque atelier débute par un tour de salle où chaque participant se présente.

Le médiateur invite ensuite les participants à travailler sur des questions ou thématiques à travers différentes mises en situation : réflexion avec l'ensemble du groupe, travail en groupes réduits de 4 à 5 personnes (chaque groupe devant représenter des intérêts distincts)... Les réflexions issues des discussions menées lors de ces ateliers sont hiérarchisées et présentées en s'appuyant sur des techniques basées sur des cartes de différentes couleurs et différentes formes. Elles sont mises en commun et validées par l'ensemble du groupe des participants, de sorte que les décisions et solutions émergeant de ces ateliers ont vocation à être acceptées et défendues par tous les groupes d'intérêts en présence.

Les participants sont invités, dans un premier temps, à se concentrer sur les questions les plus larges. Dans un second temps, des cibles spécifiques, mesurables, possibles, réalistes et datées sont définies.

Cinq ateliers ont eu lieu dans la période de janvier 2017 à avril 2018 : les 27 janvier, 17 mars, 5 mai, 21 juin 2017 et le 19 avril 2018.

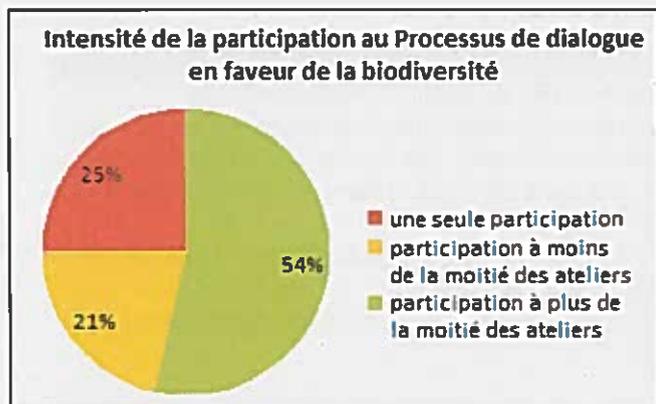
Ces ateliers ont réuni entre 14 et 24 participants par atelier :

Nb de participants aux ateliers				
Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
24	22	19	14	14

Les participants émanaient de différents organismes, représentant la diversité des acteurs du territoire et des points de vue.

Organisme	Participation aux ateliers				
	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
Agence de Développement Touristique de l'Ariège	x				
Ariège Pyrénées Qualité Outdoor	x	x	x		
Association AVES-France (en tant qu'observateur)		x	x	x	
Association de Protection des Rivières Ariégeoises Le Chabot			x	x	x
Association des Naturalistes de l'Ariège		x			
Association des Pâtres de Haute Montagne	x			x	
Caza d'Oro	x	x	x	x	x
Centre Régional de la Propriété Forestière de Midi-Pyrénées	x	x			
Chambre d'Agriculture de l'Ariège		x	x		
CNRS	x				
Comité Départemental de Randonnée Pédestre	x	x	x		
Comité Écologique Ariégeois (CEA)	x	x	x	x	
Conseil Scientifique du PNR PA	x		x		
Conseillère Régionale d'Occitanie	x	x		x	x
DREAL Occitanie	x	x	x	x	x
EDF PH	x				
Fédération Départementale de Pêche de l'Ariège	x	x	x		
Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège	x				
Fédération Pastorale de l'Ariège	x				
Groupement de développement forestier (GDF) Sylvestre		x	x		x
Innovanature	x	x	x	x	x
Inspection Académique	x	x	x		x
Les Amis du Parc	x	x	x	x	
Observatrice (particulier)					x
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)		x		x	
Office National des Forêts		x			x
Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises	x	x	x	x	x
Syndicat des Propriétaires Forestiers Privés	x	x			x

Une seule participation
 Absence à plus de la moitié des ateliers



54% des organismes ayant participé au Processus de dialogue ont montré une présence assidue.

Au terme du 4^e atelier, les participants avaient envisagé de se retrouver et d'organiser un 5^e atelier à l'automne 2017. Or, l'été 2017 a été l'objet d'un regain de tensions sur le territoire, liées à des attaques de prédateurs en montagne et de pertes importantes d'animaux dans les élevages transhumants. Ce climat de tensions n'était pas alors propice à la tenue d'un atelier. C'est pourquoi le 5^e atelier a eu lieu au printemps 2018, dans le but de permettre de capitaliser ce que les participants ont produit.

De plus, devant l'absence de certains groupes d'acteurs et l'interruption du Processus entre le 4^e et 5^e atelier, le 5^e atelier a été précédé de deux rencontres individualisées, l'une avec le monde agricole représenté par la Fédération Pastorale de l'Ariège et la deuxième avec la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège. Lors de ces entretiens, les deux groupes ont montré leur manque de confiance dans un Processus dont ils pensent que l'objectif est avant tout d'obtenir l'acceptation du programme de réintroduction de l'ours dans les Pyrénées.

Pour les chasseurs, la présence de l'ours reste un frein à la pratique de leur loisir. Par ailleurs, ils ont le sentiment d'un manque de confiance et d'un manque de respect à leur égard de la part du groupe de participants au Processus. Ils regrettent que la protection réglementaire de la faune sauvage ne soit pas actualisée selon les évolutions des populations d'espèces concernées. Pourtant, les représentants des chasseurs font part de leur souhait de voir une harmonie et un climat de paix se développer entre les participants du Processus, basé sur un principe d'égalité.

Quant aux représentants du monde pastoral, ils soulèvent aussi le manque de confiance entre les groupes participant au Processus. Ils témoignent qu'aucun moyen n'est efficace pour protéger les bêtes en estives en présence d'ours et regrettent que le Gouvernement ne propose pas une stratégie pour gérer cette réintroduction de grand prédateur et résoudre les conflits inhérents.

A la connaissance de ces points de vue, les participants présents au 5^e atelier ont confirmé la nécessité d'une mise à jour de la législation en matière d'espèces protégées, au regard d'une actualisation des enjeux de conservation. Par ailleurs, un participant se questionne quant à l'existence d'une espèce dont le statut protégé pourrait être considéré comme caduque. Un autre pense que la recherche génétique pourrait viser la définition d'effectifs minimum des populations animales garantissant la conservation des espèces. Enfin, il est rappelé qu'en plus d'être un loisir, la chasse est reconnue pour sa mission d'intérêt public en tant que gestionnaire de la faune sauvage. Le pastoralisme ne dispose pas d'une telle reconnaissance et il est proposé que ses acteurs travaillent à une reconnaissance des services rendus par leur activité.

Lors du 5^e atelier, une synthèse intermédiaire de la mise en œuvre du Processus a été présentée aux participants, avant le début des travaux.

Analyse Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces (AFOM) de la mise en œuvre et du déroulement du Processus :

Analyse AFOM sur le déroulement des ateliers :

Atouts	Faiblesses
Tour de salle de début d'atelier où chaque participant se présente : intégration des nouveaux participants, implication, convivialité. Différentes modalités de travail : ensemble des participants, groupes de travail de 4, 5 ou 6 personnes, mise en commun et validation des travaux. Différents supports de travail : production d'écrits, de dessins, présentation orale des travaux. Objectifs et règles de participation de l'atelier présentés et rappelés lors des ateliers 1 et 2. Des règles de fonctionnement du groupe identifiées et validées par tous les participants.	Des participants de moins en moins nombreux. Une irrégularité dans la mise en œuvre des ateliers avec un délai entre l'atelier 4 et l'atelier 5 qui a été de 10 mois alors que les 4 premiers ateliers se sont déroulés à 1,5 mois d'intervalle. Peu de retours de propositions des collègues des participants entre 2 ateliers. Absence de certains acteurs. Tous les intérêts ne sont pas réunis.
Opportunités	Menaces
L'occasion donnée en début d'atelier de partager les observations et propositions des collègues.	Le travail en groupes réduits induit des échanges non partagés par l'ensemble des participants.

Analyse AFOM sur l'appropriation de la méthode et de ses objectifs par les participants :

Atouts	Faiblesses
Intérêt de la méthode qui permet de trouver un objectif commun et vise à réunir des acteurs du territoire ayant des intérêts différents, à expérimenter des nouvelles techniques de communication et de résolution de	Souhait d'une réflexion plus concrète et d'une plus forte déclinaison locale de la problématique et de son approche. Insuffisance de controverse et de débats permettant de

conflits. Adhésion majoritaire des organismes représentés. Après de nouvelles explications, certains collègues comprennent mieux l'importance des ateliers.	sortir du consensus inefficace. Difficulté à expliquer les résultats obtenus lors des ateliers et à faire partager aux collègues l'avancée du Processus. La protection de l'eau n'est pas suffisamment au cœur des discussions.
Opportunités	Menaces
Proposition d'initier une réflexion sur le terme « valorisation » (valorisation de la biodiversité dans un but de profit pour l'homme ou comme un moyen de préservation du patrimoine naturel ?)	Pessimisme

Analyse AFOM sur l'implication des participants :

Au début des 3 premiers et du 5^e ateliers, les participants ont été invités à se prononcer sur les raisons de leur présence aux ateliers et leur degré de connaissance du Processus auquel ils participent, avec pour intérêt de voir si la position des participants avait évolué depuis les ateliers précédents.

Atelier 1 <i>Je sais pourquoi j'assiste à cet atelier :</i>			
<i>non, pas du tout (- -)</i>	<i>non, pas vraiment (-)</i>	<i>oui, un peu (+)</i>	<i>oui, tout à fait (+ +)</i>
	6	14	1
		1	

Atelier 2 <i>Je sais pourquoi j'assiste à cet atelier :</i>			
<i>non, pas du tout (- -)</i>	<i>non, pas vraiment (-)</i>	<i>oui, un peu (+)</i>	<i>oui, tout à fait (+ +)</i>
	3	5	12
1			

Atelier 3 <i>Je sais pourquoi j'assiste à cet atelier :</i>			
<i>non, pas du tout (- -)</i>	<i>non, pas vraiment (-)</i>	<i>oui, un peu (+)</i>	<i>oui, tout à fait (+ +)</i>
0	2	2	13

Atelier 5 <i>Je sais pourquoi j'assiste à cet atelier :</i>			
<i>non, pas du tout (- -)</i>	<i>non, pas vraiment (-)</i>	<i>oui, un peu (+)</i>	<i>oui, tout à fait (+ +)</i>
0	1	3	9
			1

Atouts	Faiblesses
Une implication et un niveau de connaissance du Processus croissants chez les participants.	L'absence à des réunions ou ateliers, ou la non-lecture des documents produits, diminue l'implication des participants. Pessimisme.
Opportunités	Menaces
Une attente qu'une médiation avance sur les sujets les plus clivants.	Participants intéressés par la méthode mais dubitatifs quant aux résultats. L'absence de certains acteurs.

Analyse AFOM sur les règles de fonctionnement du groupe :

Lors de l'atelier 1, les participants ont défini les règles de fonctionnement du groupe, afin de se mettre d'accord sur ce que chaque membre devrait s'engager à faire et à ne pas faire dans l'optique de travailler ensemble à la construction d'un projet.

<i>En tant que membre de ce groupe,</i>	
<i>Ce que je ne devrais pas faire :</i>	<i>Ce que je devrais faire :</i>
<ul style="list-style-type: none"> .Se montrer peu collaboratif, absent .Ne pas écouter les autres .Se montrer partisans, polémiques, obtus .Rester dans l'attente .Se montrer pessimiste, résigné .Mettre en place des actions non partagées de tous .Ne pas exprimer ni partager ses idées .Accepter un point de vue sans conviction, contribuer à une concertation peu sincère .Se donner bonne conscience .Apporter des critiques après la réunion 	<ul style="list-style-type: none"> .Participer à la co-construction, s'impliquer, se montrer actif pendant et en dehors des séances .Rester à l'écoute, tenter de comprendre les idées de chacun, se respecter .S'assurer que l'ensemble des intérêts sont représentés .Contribuer à une ambiance sereine .Adopter une attitude positive .Faire des propositions concrètes .Définir un projet commun .Travailler à la co-existence homme-nature .Se montrer critique .Rechercher un socle de convergences partagé de tous .Faire connaître ce qui est décidé par l'équipe et impulser des démarches

Atouts	Faiblesses
<p>Des règles de fonctionnement du groupe identifiées et validées par tous les participants.</p> <p>Des règles de fonctionnement respectées par les participants lors du déroulement des ateliers. Des participants actifs lors des séances de travail en ateliers.</p>	<p>Les participants n'ont pas trouvé les occasions pour être actifs en dehors des ateliers.</p> <p>Il a été difficile de trouver des solutions pour s'assurer que l'ensemble des intérêts étaient représentés.</p> <p>Les travaux des ateliers ont été communiqués mais cela n'a pas contribué à impulser des démarches.</p>
Opportunités	Menaces

3. Bilan des travaux du groupe

Lors des 5 ateliers développés dans le cadre de ce Processus de dialogue, les participants ont pu s'exprimer sur différents thèmes : leur vision de la situation actuelle du territoire, adopter une définition collective de la biodiversité, leur vision à long terme du territoire souhaité, l'identification des principaux obstacles à la concrétisation de cette perception future du territoire, la transformation de ces obstacles en objectifs et la déclinaison de ces objectifs en objectifs opérationnels, et enfin l'identification d'un plan d'actions collaboratives en faveur de la biodiversité et l'élaboration de messages permettant de communiquer sur ce plan d'actions.

3.1. Vision de la situation actuelle du territoire

Analyse AFOM sur le niveau d'optimisme des participants en tout début de Processus :

Lors de l'atelier 1, les participants se sont exprimés sur leur vision du contexte actuel du territoire face aux enjeux liés à la biodiversité. Ils ont ainsi donné leur position quant aux chances de réussite du Processus au regard du contexte actuel du territoire :

<i>Dans la recherche d'une meilleure compréhension des enjeux et de solutions répondant aux problématiques liées à la biodiversité sur le territoire, êtes-vous :</i>			
<i>plutôt perdant ?</i>	<i>en train de perdre ?</i>	<i>en train de consolider vos gains ?</i>	<i>en train de gagner ?</i>
1	6	6	
	9		
<u>Défavorable</u>	<u>Peu favorable</u>	<u>Plutôt favorable</u>	<u>Favorable</u>

Atouts	Faiblesses
1 seul avis avançant un contexte défavorable.	Aucun participant avançant un contexte nettement favorable.
Opportunités	Menaces
Autant de positions « Peu favorables » que « Plutôt favorables ».	Beaucoup de participants se situent dans une position peu tranchée et neutre.

Analyse AFOM sur l'argumentation du niveau d'optimisme des participants en tout début de Processus :

Les participants ont ensuite argumenté leur position quant aux chances de réussite du Processus au regard du contexte actuel du territoire :

<i>Dans la recherche d'une meilleure compréhension des enjeux et de solutions répondant aux problématiques liées à la biodiversité sur le territoire,</i>	
<i>Qu'est-ce qui nous rend pessimistes ?</i>	<i>Qu'est-ce qui nous rend optimistes ?</i>
<ul style="list-style-type: none"> .Prises de position fortes qui se veulent corporatistes et catégorielles .Manque d'une gouvernance élargie et d'une vision globale .Vision duelle opposant homme et nature .Communication pessimiste .Manque d'implication concrète, qu'elle soit individuelle ou collective, même en cas de prise de conscience .Manque de concertation, de communication entre les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> .Biodiversité du territoire globalement en bon état de conservation, notamment grâce à la mise en œuvre d'actions .Prise de conscience et meilleure perception, par la société, des enjeux liés à la biodiversité .Prise en compte croissante de la biodiversité par les acteurs pouvant l'impacter .Intégration de la biodiversité dans les politiques publiques socio-économiques .Intérêt des démarches d'éducation et de sensibilisation

<ul style="list-style-type: none"> .Manque d'une définition commune du terme de biodiversité .Dégradation de la biodiversité ordinaire et de la qualité des eaux souterraines .Législation environnementale mal ou pas appliquée .Intérêt personnel et privé privilégié 	<ul style="list-style-type: none"> .Émergence de lieux de médiation dans les politiques publiques .Amélioration des connaissances en matière de biodiversité .Renforcement du cadre juridique de protection de la biodiversité .Ouverture sur une gouvernance plus large et sur la coopération .Création de l'Agence Française de la Biodiversité .Une désertification rurale qui favorise le développement de la nature
---	--

Atouts	Faiblesses
<p>Une prise en compte croissante des enjeux liés à la biodiversité par les acteurs socio-économiques.</p> <p>La mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité : actions de gestion, protection juridique, sensibilisation, amélioration de la connaissance.</p> <p>L'efficacité d'actions qui permet de maintenir la biodiversité du territoire globalement en bon état de conservation.</p>	<p>Corporatisme et intérêt personnel.</p> <p>Des outils inefficaces (législation non appliquée).</p> <p>Une opposition homme/nature.</p>
Opportunités	Menaces
<p>Prise de conscience et meilleure perception, par la société, des enjeux liés à la biodiversité.</p>	<p>Manque d'une définition commune du terme biodiversité.</p>

3.2. Définition de la biodiversité

Les participants ont travaillé à définir le terme « biodiversité », en faisant des propositions sur :

- ce qu'est la biodiversité,
- ce que n'est pas la biodiversité.

<i>Définition de la biodiversité pour les participants</i>	
<i>Ce que n'est pas la biodiversité</i>	<i>Ce qu'est la biodiversité</i>
<ul style="list-style-type: none"> .Ce qui n'est pas vivant .Ce qui est manufacturé, le résultat de l'impact de l'homme sur le milieu naturel .Le vide .Ce qui n'est pas capable d'interactions et d'évolution .Des réintroductions d'espèces non concertées avec l'ensemble des acteurs .De fausses mesures compensatoires .L'artificialisation extrême du vivant (génie génétique), la surpuissance des moyens technologiques .La banalisation .Le résultat des activités économiques conduites de manière intensive 	<ul style="list-style-type: none"> .La biodiversité concerne le monde du vivant. .Elle englobe l'existant. .Elle regroupe les espèces et sous-espèces (visibles / invisibles, sauvages / domestiques), les écosystèmes (mosaïque), la diversité génétique, et est influencée par les facteurs terre – air – eau. .Elle est caractérisée par des interactions inter-espèces et entre les écosystèmes. .La biodiversité est le résultat de l'action de l'homme par ses pratiques et activités traditionnelles (chasse – pêche, économie locale et raisonnée). .Elle est marquée par un caractère évolutif. .Elle représente une conscience éthique. .La biodiversité est un sujet de discussions et d'échanges et sa définition reste partielle car tout n'est pas connu.

Analyse AFOM sur la recherche d'une définition commune de la biodiversité :

Atouts	Faiblesses
L'aboutissement à une définition collective du terme « biodiversité », dont les items ont été validés par l'ensemble des participants.	Une définition complexe car plurielle (espèces et sous-espèces, écosystèmes, diversité génétique, interactions, caractère évolutif, jusqu'à une « conscience éthique »)
Opportunités	Menaces
Une définition qui veut rapprocher homme et nature (« La biodiversité est le résultat de l'action de l'homme par ses pratiques et activités traditionnelles »)	Une définition partielle car tout n'est pas connu. Une définition qui peut opposer homme et nature.

3.3. Vision à long terme du territoire souhaitée par les participants

Lors de l'atelier 2, le médiateur a proposé aux participants de s'interroger sur leur vision future souhaitée du territoire et de sa biodiversité. A travers la recherche de 4 valeurs principales et un dessin, les participants ont décrit leur vision souhaitée, en faisant abstraction du contexte actuel.

De la présentation et de la mise en commun des réflexions des participants, se dégagent des idées d'équilibre et de cohabitation homme/nature, d'inter-relations et de développement raisonné, d'intercommunication, de solidarité et savoir-vivre ensemble.

Analyse AFOM sur la vision à long terme du territoire souhaitée par les participants :

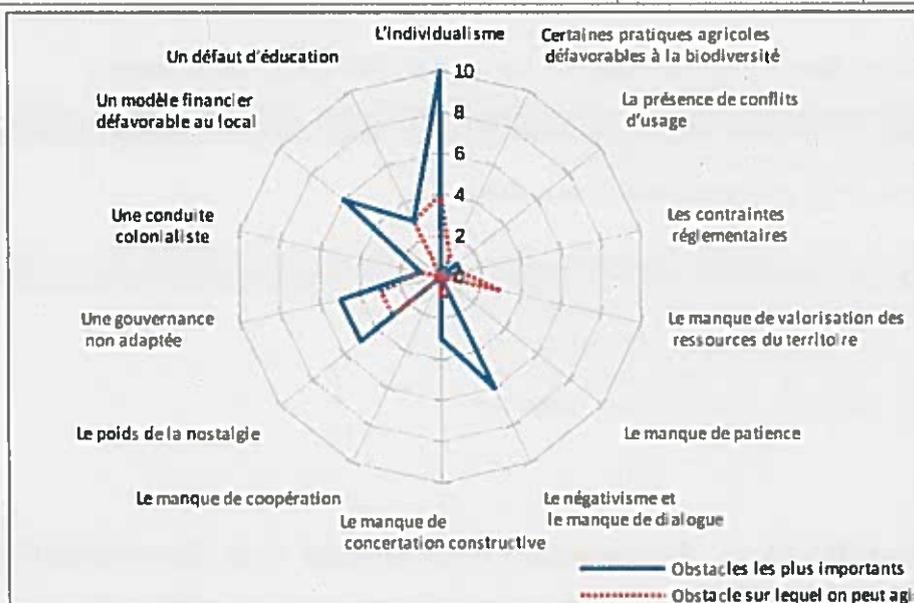
Atouts	Faiblesses
Le refus commun d'une opposition homme/nature. Des propositions, issues des différents groupes de travail, qui se rejoignent.	
Opportunités	Menaces
Le constat que les propositions sont assez proches de la situation actuelle, et que si le territoire est aujourd'hui relativement bien préservé, ce sont peut-être les évolutions à venir qu'il est nécessaire de cadrer et maîtriser.	

3.4. Identification des principaux obstacles à la concrétisation de cette perception future du territoire

Toujours lors de l'atelier 2, les participants ont travaillé à identifier 5 obstacles principaux qui font que la perception future envisagée et présentée précédemment par les groupes n'existe pas. Chaque participant a ensuite choisi parmi les obstacles retenus, d'une part, les deux qui lui semblent les plus importants et, d'autre part, celui sur lequel il pense pouvoir le plus agir.

<i>Pourquoi cela n'existe pas maintenant ? Quels sont les principaux obstacles ?</i>		
<i>Items</i>	<i>Obstacles les plus importants</i>	<i>Obstacle sur lequel on peut agir</i>
l'individualisme, l'égoïsme le « tout pour moi », le fait que les intérêts individuels priment sur les intérêts collectifs	10	4
un défaut d'éducation	3	3

un modèle financier induisant des déséquilibres économiques peu favorables au local	6	0
une conduite colonialiste	1	1
une gouvernance non adaptée (pas assez démocratique, manque de valorisation de l'implication des citoyens)	5	3
le poids de la nostalgie qui crée une inertie sur le passé	5	3
le manque de coopération et d'ambition collective, « l'esprit de principauté », le protectionnisme	0	0
le manque de concertation constructive, le cloisonnement, le corporatisme	3	1
le négativisme et le manque de dialogue	6	1
le manque de patience	0	0
le manque de valorisation des ressources du territoire	0	3
les contraintes réglementaires	1	1
la présence de conflits, notamment d'usage	1	0
certaines pratiques agricoles non favorables à la biodiversité	0	1



Analyse AFOM sur l'identification des principaux obstacles à la concrétisation de cette perception future du territoire :

Atouts	Faiblesses
L'identification des obstacles montre qu'il y a peu d'obstacles importants sans possibilité d'action ; ce qui signifie qu'il y a une recherche de solutions possible.	Les prises de décisions à l'échelle globale induisent un contexte économique défavorable ou incohérent à l'échelle locale. La notion de conflit est difficile à aborder et à résoudre pour les participants : ils pensent ne pas pouvoir agir.
Opportunités	Menaces
Transformer ces obstacles en objectifs.	Des items retenus comme importants semblent ne présenter que peu de possibilités d'action (« un modèle financier induisant des déséquilibres économiques peu favorables au local » et « le négativisme et le manque de

3.5. Transformation des obstacles en objectifs et déclinaison de ces objectifs en objectifs opérationnels

Lors des ateliers 3 et 4, les participants ont travaillé à transformer un certain nombre de ces obstacles en objectifs et ont réfléchi à la déclinaison et la mise en œuvre de ces objectifs à travers l'identification d'objectifs opérationnels audacieux mais réalistes. Ils ont commencé ensuite à identifier les premières actions (« premiers pas ») à réaliser pour mettre en œuvre ces objectifs.

OBJECTIFS IDENTIFIES	OBJECTIFS TRAVAILLES	OBJECTIFS ENCORE A TRAVAILLER
Augmenter la capacité des groupes à travailler ensemble et à penser de manière collective	X (at.3)	(X)
Créer un modèle économique qui favorise les habitants	X (at.3)	(X)
Améliorer l'éducation, augmenter la sensibilisation	X (at.3)	
Créer un système de gouvernance « sensible et adaptatif »	X (at.3)	
Augmenter la plus-value des ressources régionales	X (at.3)	(X)
Vaincre la nostalgie et l'inertie pour permettre l'innovation		X
Identifier et résoudre les conflits de base sur l'utilisation de l'espace	X (at.4)	X
Définir des pratiques agricoles favorables à la biodiversité	X (at.4)	
S'affranchir d'un comportement « colonialiste »		X

at.3 / at.4 : atelier 3 / atelier 4

Les résultats obtenus par objectif travaillé sont les suivants :

↳ **Augmenter la capacité des groupes à travailler ensemble**

Cet item a été développé autour de la nécessité d'accentuer l'écoute et le respect, la convivialité, l'implication des participants par une acceptation de la méthode. Il s'inscrit aussi dans les buts d'initier plus de partage et de contribution auprès des collègues, de s'inscrire dans une démarche de création, de privilégier l'interaction et de multiplier les modalités de production.

Les participants n'ont pas détaillé, pour cet item, les premières actions à mettre en place.

↳ **Créer un modèle économique qui favorise les habitants**

Trois axes ont été dégagés :

- Favoriser une économie respectueuse du cadre de vie des habitants et d'un partage juste et équitable des ressources
- Renforcer la participation citoyenne
- Améliorer la connaissance et sa diffusion

Puis, seul l'objectif « Renforcer la participation citoyenne » a été développé avec la proposition d'un « modèle horizontal ouvert aux habitants » laissant la place à plusieurs temps d'information et de débats.

↳ **Améliorer l'éducation, augmenter la sensibilisation**

Pour les participants qui ont travaillé sur ce thème, l'éducation a pour but d'inciter des changements de comportements et il apparaît que cette éducation est d'autant plus importante que la prise d'initiatives vertueuses et les passages à l'acte évoluent moins vite que la sensibilité même aux problématiques environnementales.

Les propositions visent des actions d'immersion en pleine nature auprès de différents publics, le travail en interaction pluridisciplinaire, l'inventaire et la mutualisation du matériel pédagogique existant, la diffusion et la mise en commun des données sur la biodiversité à travers un Observatoire de la biodiversité, le développement du mécénat privé sur des projets éducatifs.

↳ **Créer un système de gouvernance sensible et adaptatif**

Les participants ont proposé de développer un mode de gouvernance unique, courte, révocable et locale, dont l'objectif est de travailler, à l'aide d'une analyse pluridisciplinaire, à une solution tranchée des conflits, en associant les citoyens très en amont des projets.

Ils ont là aussi souligné l'intérêt d'une meilleure valorisation des données environnementales à travers la mise en place d'un Observatoire de la biodiversité.

↳ **Augmenter la plus-value des ressources régionales**

Les participants ont travaillé à identifier les sources potentielles de valorisation économique (consommateurs, contribuables, mécènes) et les types de ressources susceptibles d'être valorisées (en remarquant que ces ressources peuvent être matérielles ou immatérielles).

La réflexion sur les premières actions à développer pour atteindre cet objectif n'a pas été approfondie.

↳ **Identifier et résoudre les conflits de base sur l'utilisation de l'espace**

Pour cet item, les participants ont été invités à lister les différents conflits entrant en jeu dans l'utilisation de l'espace. Dans les propositions retenues, on retrouve les zones d'interaction entre, d'une part, la biodiversité, la ressource en eau, les sols, les paysages et, d'autre part, différentes activités humaines (activités de loisirs, activités économiques, urbanisation et aménagement du territoire).

↳ **Définir des pratiques agricoles favorables à la biodiversité**

Les participants ont validé des propositions traitant de techniques et pratiques culturelles favorables à la biodiversité, à la protection des sols et de la ressource en eau, et limitant les intrants chimiques. La recherche de systèmes de production plus globaux a été mise en avant. Enfin, l'intérêt d'outils financiers et d'une meilleure valorisation économique à travers, par exemple, la commercialisation en circuits courts a été abordé.

Analyse AFOM sur l'identification d'objectifs opérationnels :

Atouts	Faiblesses
Le groupe de participants a travaillé à transformer les obstacles identifiés en objectifs à poursuivre. Des propositions concrètes apparaissent.	La proposition d'un modèle horizontal ouvert aux habitants qui correspond plus à un modèle de consultation que de co-construction. « Identifier et résoudre les conflits de base sur l'utilisation de l'espace » : le travail de réflexion a consisté à lister les différentes sources de conflits ; la recherche de solutions concrètes n'a pu être approfondie. L'absence des acteurs les plus impliqués (agriculteurs, chasseurs).
Opportunités	Menaces
Travailler à résoudre les conflits sur l'utilisation de l'espace.	NE PAS travailler à résoudre les conflits sur l'utilisation de l'espace. Les propositions ne vont pas assez loin dans la co-construction.

3.6. Des sujets encore non discutés au terme de l'atelier 4

Lors du 3^e atelier, les participants ont fait le point sur les sujets qui n'avaient pas encore été discutés. Certains ont pu être travaillés lors de l'atelier 4 avec pour consigne, tout d'abord, de produire une phrase traduisant l'ambition du groupe au regard du thème étudié, ensuite de décliner cette ambition en 5 questions qui permettent de mieux comprendre le sujet, et enfin d'apporter 5 réponses à ces questions.

SUJETS NON DISCUTES A LA FIN DE L'ATELIER 3	SUJETS ABORDES EN ATELIER 4	SUJETS ENCORE A DISCUTER
une définition partagée des attentes des acteurs du territoire en termes de biodiversité	X	
la raison de l'absence de certains groupes d'intérêts		X
des sujets sensibles comme la cohabitation pastorale avec les prédateurs	X	X
des sujets sensibles comme l'impact de la chasse	X	X
la place de l'homme dans le milieu naturel (interdiction d'accès, sanctuarisation de la nature ?)	X	
la maîtrise de l'artificialisation des sols		X
l'amélioration de la gestion énergétique		X
le fonctionnement des commissions de concertation		X
la définition d'un mode local de gouvernance.		X

↳ *La place de l'homme dans le milieu naturel (interdiction d'accès, sanctuarisation de la nature ?)*

AMBITION : « L'Homme est un être unique, conscient, interactif, interdépendant et responsable du bon équilibre et usage des ressources et du patrimoine naturel. »

Les participants ont confirmé et développé l'idée d'équilibre entre homme et nature déjà exprimée.

↳ *Une définition partagée des attentes des acteurs du territoire en termes de biodiversité*

AMBITION : « Que l'Humain trouve sa place dans la biodiversité en l'impactant le moins possible, par le respect, l'éducation, la protection, la connaissance, qui amènent des changements de pratiques et son utilisation parcimonieuse et réfléchie. »

On retrouve là aussi cette nécessité d'un équilibre entre homme et biodiversité, d'une prise en compte et d'une protection de la biodiversité à travers l'éducation, la connaissance, l'information ... et quelques outils réglementaires.

↳ *Des sujets sensibles comme la cohabitation pastorale avec les prédateurs*

AMBITION : « Comment réduire les impacts négatifs des prédateurs sur l'activité pastorale ? »

Le groupe a exprimé sa vision sous forme de questions et non de phrases affirmatives car il craignait un risque d'incompréhensions liées à une interprétation difficile et une prise de position non partagée. Par ailleurs, le groupe a rencontré des difficultés à trouver des réponses aux questions car le sujet est délicat à aborder et ne fait pas consensus.

Les questions avancées portent sur la nécessité de confirmer l'importance de la préservation des prédateurs pour la biodiversité et sur la connaissance insuffisante des conséquences de cette préservation sur l'activité pastorale et sur d'autres activités humaines le cas échéant.

↳ *L'impact de la chasse sur les prédateurs et autres gibiers*

AMBITION : « Demain, la chasse un atout pour la biodiversité. »

Les participants confortent la chasse dans son rôle de gestion de l'espace. Ils ont fait des propositions dans le but d'inciter à une évolution des modes de chasse (tirs à l'arc, chasse photographique...) et à un changement de la matière des munitions afin de diminuer leur impact toxicologique. Par ailleurs, les connaissances scientifiques semblent encore insuffisantes pour évaluer précisément l'influence de la régulation des espèces de gibier sur leur dynamique de population.

Analyse AFOM sur l'identification des sujets encore non discutés :

Atouts	Faiblesses
Des consensus trouvés. Confirmation de la nécessité d'un équilibre entre homme et biodiversité.	Absence des acteurs les plus concernés (agriculteurs, chasseurs). Beaucoup de sujets restent à travailler ou approfondir.
Opportunités	Menaces
Des réflexions à mener, des solutions à trouver.	Des questions restées sans réponse, des sujets encore à aborder

3.7. L'identification d'un plan d'actions collaboratives en faveur de la biodiversité

L'atelier 5 a été l'occasion, pour les participants, de travailler à des propositions d'actions à développer afin de répondre aux objectifs déclinés précédemment. Le tableau suivant présente ces propositions d'actions.

OBJECTIFS A POURSUIVRE	ACTIONS A DEVELOPPER	PREMIERES ETAPES A METTRE EN OEUVRE	ECHEANCES DE MISE EN OEUVRE
Augmenter la capacité des groupes à travailler ensemble et à penser de manière collective	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une dynamique de médiation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier des acteurs pour porter un message et des projets, Constituer une plate-forme diplomatique d'ambassadeurs de la biodiversité ○ Continuer le travail dans la co-construction 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un groupe de médiateurs capables de s'extraire des conflits pour être dans l'écoute. Un comité de sélection permettrait de mettre en place ce groupe de 4 ou 5 médiateurs. Le rôle de ces médiateurs serait l'organisation de réunions avec les différentes parties concernées par une thématique ou un sujet clivant afin d'identifier des solutions. 	<ul style="list-style-type: none"> • A tester sur le PNRPA pendant 1 an
Créer un modèle économique qui favorise les habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des outils participatifs comme par exemples : <ul style="list-style-type: none"> ○ groupement forestier écologique, ○ dynamique « Terre de liens » qui est une association collectant de l'épargne solidaire pour acheter des fermes sans successeurs et aider l'installation en agriculture biologique 	<p>Sur les exemples de la création d'un groupement forestier écologique ou de la dynamique « Terre de liens » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une brochure expliquant l'outil et présentant les différentes étapes à mettre en œuvre • Inventorier les options d'achat possibles (pièces forestières disponibles) • Procéder au montage d'une société • Rechercher des fonds (épargne solidaire, partenariat, communes, département, banques, fondations...) • Faire de cet outil un support de sensibilisation et de communication • Mettre en place un comité de parrainage pour évaluer les impacts sur la biodiversité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Septembre 2018
Améliorer l'éducation, augmenter la sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Alerter et communiquer sur l'urgence à protéger et restaurer la biodiversité aquatique, diffuser et améliorer la connaissance sur la biodiversité aquatique et sur les impacts des produits chimiques et des activités socio-économiques (tourisme, agriculture, microcentrales électriques...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un programme de réunions publiques destinées à sensibiliser le grand public, mais aussi un public plus ciblé, aux enjeux liés à l'eau. Cette sensibilisation s'appuierait sur des exemples précis locaux (les populations de truite, les systèmes d'assainissement...) • Diffuser la connaissance issue des actions de recherche sur la présence de produits chimiques dans l'eau. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une stratégie de communication : <ul style="list-style-type: none"> ○ Elaborer des explications synthétiques, de manière à mieux les diffuser, sur les raisons de 	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de vidéos courtes réalisées par des experts, voire par le grand public, des touristes ou 	Fin 2018

	<p>protéger le vivant et les différentes espèces</p> <ul style="list-style-type: none"> o Développer une sensibilisation illustrant la corrélation entre qualité alimentaire et biodiversité o Mettre en place un forum de la biodiversité (tous les 2 ans) 	<p>des scolaires, expliquant ce qu'est la biodiversité ou témoignant de leur expérience de la découverte de la biodiversité sur un territoire. Ces vidéos seraient diffusées sur un site Internet pour lequel les médiateurs pourraient jouer le rôle de modérateur.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> o Organiser un forum de la biodiversité : <ul style="list-style-type: none"> o Stands tenus par les différents acteurs du territoire (gestionnaires de milieux, associations de protection environnementale, producteurs locaux, acteurs du tourisme durable...) o Conférences scientifiques o Débat 		
	<ul style="list-style-type: none"> o Organiser des réunions publiques pour débattre des enjeux liés à la biodiversité • Concevoir des outils de communication et de sensibilisation (livre, outil numérique, atlas collaboratif de la biodiversité), à visée pédagogique, afin de donner la parole à tous les groupes, dans un esprit de partage des connaissances, en offrant la possibilité d'une mise à jour régulière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un groupe de travail • Relevé des connaissances et des personnes ressources • Mise en forme et conception de l'outil, avec identification d'un référent pour la coordination de sa réalisation • Diffusion (collectivités, offices de tourisme, écoles) et retour aux personnes qui ont participé à l'élaboration de l'outil • Possibilités de financements à rechercher (Parlement de la montagne, appel à projets de la Région Occitanie...) 	<ul style="list-style-type: none"> • 2^e trimestre de l'année scolaire 2018-2019 <p>Bilan intermédiaire de l'action à l'automne 2019</p>
<p>Créer un système de gouvernance « sensible et adaptatif »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer la mise en place d'une nouvelle gouvernance avec l'ensemble des acteurs, avec pour objectif la définition d'actions concrètes à réaliser, et un cadre de fonctionnement défini et accepté de tous 		
<p>Augmenter la plus-value des ressources régionales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la reconnaissance des services rendus en faveur de la biodiversité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la valorisation de la production, en débutant par une mission d'expertise pour identifier ce que veut le consommateur et étudier 	

	la faisabilité d'une structuration d'une filière.	
Vaincre la nostalgie et l'inertie pour permettre l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Renouer le dialogue en identifiant individuellement les personnes qui souhaitent dialoguer, écouter les doléances et se mettre en situation d'apporter des réponses (forme de médiation) 	
Identifier et résoudre les conflits de base sur l'utilisation de l'espace	<ul style="list-style-type: none"> • Développer ou restaurer un dialogue bienveillant avec les éleveurs afin de mieux connaître leurs pratiques et leurs problématiques. • Contribuer à une meilleure professionnalisation des métiers du pastoralisme, notamment du métier de berger (formation, statut, contrats de travail, salaires) • Mettre en place un Observatoire ou un Laboratoire de développement des pratiques agro-écologiques, éventuellement porté par le PNRPA, pour développer l'agro-écologie en lien avec une valorisation économique de la production (circuits courts, circuits de proximité). 	
Définir des pratiques agricoles favorables à la biodiversité		
S'affranchir d'un comportement « colonialiste »		

3.8. La rédaction de messages que les participants souhaitent communiquer au profit de ce Processus de dialogue

En fin d'atelier 5, les participants ont travaillé à la rédaction de messages destinés à communiquer leurs ambitions au terme de ce Processus de dialogue. Ces messages s'articulent autour :

- de la notion d'une biodiversité corrélée avec la santé humaine et l'avenir,
- d'une invitation à s'engager en faveur de la biodiversité,
- du souhait de développer une façon de travailler ensemble favorisant le dialogue et les dynamiques collectives,
- d'une incitation au changement des pratiques.

4. Conclusion

Ce Processus de dialogue initié dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises dans le but d'expérimenter une démarche originale de concertation autour de la valorisation de la biodiversité a permis de réunir et faire travailler ensemble les acteurs du territoire.

A travers 5 ateliers, ces acteurs, aux intérêts différents, ont validé des propositions communes portant sur :

- leur vision de la situation actuelle du territoire,
- une définition collective de la biodiversité,
- leur vision à long terme du territoire souhaitée,
- l'identification des principaux obstacles à la concrétisation de cette perception future du territoire,
- la transformation de ces obstacles en objectifs et la déclinaison de ces objectifs en objectifs opérationnels,
- la définition d'actions à réaliser en réponse à ces objectifs,
- la proposition de messages au profit de ce Processus.

Au cours de ces travaux ; les participants ont confirmé à plusieurs reprises la nécessité d'un équilibre entre homme et nature et d'un partage et un usage raisonné des ressources. Ils ont pu faire des propositions concrètes sur un système de gouvernance plus sensible et adaptatif, sur une amélioration de l'éducation et de la sensibilisation. Ils ont validé des premières propositions d'outils comme la mise en place d'un Observatoire de la biodiversité, et l'élaboration d'outils de sensibilisation. Ils ont aussi proposé l'intervention de médiateurs chargés d'aider le territoire à dépasser le clivage des sujets les plus conflictuels.

Malgré l'implication soutenue des participants présents aux ateliers, leur nombre a été décroissant au fur et à mesure du Processus, faisant regretter l'absence de certains acteurs car un certain nombre de sujets n'a pu être approfondi du fait d'une représentation incomplète de l'ensemble des intérêts. De même, les participants n'ont pas trouvé les occasions pour être davantage actifs en dehors des ateliers et initier plus d'implication de leurs collègues.

Cependant, la majorité des participants adhère à la démarche, est intéressée par la méthodologie et s'est montrée impliquée lors des travaux, et, au terme des 5 ateliers, un certain nombre de propositions d'actions ont été faites.,.

Au terme du 5^e atelier, les participants sont dans l'attente d'une suite à donner à ce Processus de dialogue et d'une capitalisation des travaux réalisés.

Le SMPNR PA souhaite continuer et pérenniser le travail de ce groupe. Pour cela, il envisage l'élaboration collective d'une « feuille de route » où chaque acteur du territoire pourra s'investir. Par ailleurs, les travaux, à venir, de révision de la Charte du Parc, et notamment les résultats d'une enquête menée auprès des habitants du territoire, permettront d'éclairer et d'enrichir ce plan d'actions.

Note de synthèse rédigée par Valérie CROS - Asphodel E., le 14/05/2018